

JUILLET
2021 #
N°43



La Sur Sye

Édit

On l'aime, on l'adore

On l'aime, on l'adore, plus que tout on l'aime. C'est fou comme on l'aime. C'est beau comme on l'aime.

Le printemps, elle nous joue ses délires. Ses sourires endiablés nous font chavirer. Nos yeux éblouissants par ses notes colorées nous entraînent à penser l'éternité. Le rêve d'une longue vie en accord avec elle. La croyant tout simplement inépuisable, elle nous emmène dans son récital. Un festival.

Réalité écourtée. Début de l'été, le concert est terminé. Elle nous manque déjà. Drapée dans son lit, elle nous sourit encore un peu. Calme, fatiguée voire épuisée, elle reste là sans rien dire. Perdue dans un fil, sa vie précieuse nous apparaît soudain. Vital, avec envie. Propriété de personne, usufruitiers nous sommes. Il revient à tous de la soigner, la préserver, la partager sans désaccord avec elle et avoir la liberté d'en jouir en toutes saisons.

On l'aime, on l'adore. Pour la vie ressourçante.

Bel été en musique au bord de l'eau rafraîchissante. Ensemble protégeons nous encore.

Denis Benoit

Maire d'Aouste
et Président de la CCCPS



Directeur de publication :
Denis BENOIT, maire d'Aouste-sur-Sye
Rédacteur en chef : REDA'COM, 26400 Marsanne
Impression : Imprimerie LE CRESTOIS, 26400 Crest - Imprimé en 1 500 exemplaires
Achévé d'imprimer : juillet 2021

Aouste sur Sye
en biovallée®



LETTRE D'INFORMATION

Jean Castex, session cuivres

Denis Benoit, entouré du premier ministre Jean Castex et de la députée Célia de Lavergne,



Vers une réhabilitation, de l'ex-bâtiment St-Christophe



Ce bâtiment construit au milieu du 19ème siècle, a abrité l'école, un restaurant puis la MJC. Propriétaire des lieux depuis 2001, la commune souhaite réhabiliter ce vaste espace de 376 m2, très vétuste et, de la sorte dynamiser un secteur d'Aouste où se trouve déjà la MJC. Pour ce faire, elle a commandé une étude au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), consultable sur le site de la mairie.

Le CAUE a ainsi étudié plusieurs scénarios d'aménagement calqués sur les vœux communaux : les installations d'un restaurant, d'un local commercial ou de bureaux qui pourraient servir de cadre au nouveau local de l'association Villages Vivants, qui s'attache à renforcer l'attractivité des petites communes. Reste désormais au conseil municipal de débattre sur l'avenir du bâtiment St-Christophe afin de le faire revivre.

LA PAROLE À

Fred CLEREMBAUX
(président de l'association Aoustock)

" L'année dernière, nous avons été contraints d'annuler la première édition de ce festival en raison de la Covid-19. L'attente a été longue mais notre énergie n'en a été que décuplée. La quinzaine d'organiseurs de l'association a monté un programme ambitieux où pas moins de 12 groupes de qualité se succéderont sur trois jours à l'Esplanade. L'éclectisme musical, entre rock, électro et jazz, prédominera. Si le succès est au rendez-vous, notre ambition est d'étendre plus tard le festival à du " off " à travers le déploiement de différentes petites scènes dans le village ".

Programme d'Aoustock dans l'agenda au verso

Une déambulation dans les rues de la commune, un bain de foule improvisé dans la cour de l'école, la visite du premier ministre, Jean Castex, n'est pas passée inaperçue le 21 mai dernier. Accompagné par Cédric O, son secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et par Stéphane Richard, PDG d'Orange, il a visité le chantier de déploiement de la fibre optique sur Aouste ... avant de tenter de rassurer au cours d'un point presse à la salle des fêtes les élus de notre territoire inquiets de la détérioration du réseau cuivre.

De multiples dysfonctionnements sur les lignes fixes et le réseau internet via l'ADSL provoquent en effet l'ire de maires drômois passablement découragés. Jean Castex et Stéphane Richard ont annoncé un train de mesures (rallonge de 10 millions d'euros sur les investissements du réseau cuivre, embauche de 123 nouveaux techniciens d'Orange, création de comités locaux de concertation pour faire remonter les problématiques...).

" Ces engagements d'Orange sont déjà une très bonne chose. Nous attendons leur concrétisation par des actes sur le terrain répondant aux besoins des habitants." affirme Denis Benoit, maire d'Aouste et président de la CCCPS. L'avenir nous le dira...

La vétusté des poteaux freine la fibre

Le Syndicat Drôme-Ardèche Numérique s'est trouvé confronté à un fort taux de remplacement des poteaux électriques, lié à la vétusté du réseau géré par Orange.

Ces opérations ont entraîné un surcoût pour le Syndicat et un ralentissement du déploiement de la fibre optique dont l'achèvement est prévu cet automne. La commercialisation des nouvelles offres internet fibre par les opérateurs devrait être accessible au début de l'année prochaine.

CityAll, à utiliser avec application

L'application mobile de la ville d'Aouste, CityAll, est à utiliser sans modération. En y accédant régulièrement, vous aurez une foule d'informations à votre disposition (actualité, agenda, infos pratiques...) et pourrez même jouer un rôle citoyen en informant la mairie de tel ou tel dysfonctionnement sur la commune.

Brève

Thibaut Gory, nouveau policier municipal



Successeur de Bernard Claudin, parti à la retraite, Thibaut Gory, 30 ans, a pris ses fonctions de policier municipal le 1er juillet 2021. Il a démarré sa carrière en 2012 au PSIG (Peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie) de Crest avant de figurer parmi l'effectif de la police municipale de Crest en tant que maître chien.

Thierry Pellat entre aux services techniques

Nouvel agent aux services techniques de la ville depuis le 15 juillet 2021, Thierry Pellat, 55 ans, a vécu pendant 20 ans en Australie où il a exercé différents métiers (jardinage, plomberie, carrelage...). En 2013, il rejoint les services techniques de la commune de Luzinay (Isère) au sein desquels il a exercé jusqu'à sa prise de fonction à Aouste.

Marché et guinguette

Les marchés d'Auguste se dérouleront jusqu'au 30 septembre prochain, tous les jeudis soir sur le parvis de la salle des fêtes. A noter aussi que la Guinguette « Mimi et Coco » reprend du service tout l'été. Ouverture tous les jours de midi à 21h et même au delà certains soirs.

Casa Terzi, pizzas à profusion

Casa Terzi, nouvelle pizzeria installée au 14 Grand Rue, est ouverte du mardi au samedi (12h-14h, 19h-22h) et dimanche (19h-21h). Julien propose une carte de 14 pizzas artisanales. A consommer sur place ou à emporter. Tel : 04 75 25 34 13

Suivez le guide

L'association Histoire et Patrimoine propose une visite guidée de la commune le 6 août. Départ à 14h30 du théâtre de verdure. Inscription en mairie

Ambrosie : à éliminer !



Vous êtes propriétaires et vous possédez un terrain ? Si vous constatez la présence d'ambrosie, plante fortement allergisante, il est obligatoire de l'arracher ou de la tondre dès que vous apercevez les premiers pieds.

Fauchage raisonné : préserver la biodiversité

Depuis plusieurs années, l'usage de produits chimiques pour l'entretien des espaces verts de la commune est prohibé.

Cette démarche " Zéro Phyto " s'accompagne à Aouste d'une vigilance particulière dans le traitement des hautes herbes : " Nous veillons à trouver un bon équilibre. Nous tondons ou pratiquons le désherbage thermique dès lors que certains espaces en ont besoin en terme notamment de sécurité et de fréquentation (cimetière, jardin d'enfants, city park...) mais ailleurs nous laissons vivre la nature. Il en va de la préservation de la biodiversité " explique Denis Benoit, maire d'Aouste

Canal de la Gervanne à la Sye, en vigilance orange

C'est une ressource gratuite mais si précieuse pour les 120 familles qui en bénéficient. L'utilisation des canaux aoustois est en question en raison de la loi sur l'eau et des épisodes de sécheresse qui rendent l'étiage de la Drôme et de ses affluents de plus en plus longs et prononcés : " On assiste à des assecs à répétition depuis 2015 ", précise Frédéric Tron, conseiller municipal et vice-président du SMRD (Syndicat Mixte de la Rivière Drôme).

Un bureau d'études, " Grain'Eau " a été choisi par un comité de pilotage composé d'élus d'Aouste et de Mirabel-et-Blacons. Sa mission est d'établir un plan d'actions pour préserver le fonctionnement du canal sur une période de l'année la plus ample possible, en supprimant ou limitant les fuites et en régulant les usages. Mais c'est l'Etat qui autorisera ou non sa mise en eau. Il y a fort à penser qu'en été le canal ne sera plus en eau dans les années à venir.

L'occasion aussi de rappeler à chacun de penser à économiser l'eau en se conformant aux arrêtés préfectoraux. Les restrictions sont indiquées sur le site de la mairie.

Aides à deux commerces

Pour soutenir ses commerces, la municipalité a octroyé respectivement 4.431 € au tabac-presse D'Y Sye (aménagement de l'ancien bâtiment de la poste dans lequel ce commerce doit emménager et ouvrir un service de relais poste) et 1.359 € à la pizzeria Casa Terzi pour investissements de matériel de cuisine.

Un dispositif, dans le cadre d'une convention entre la commune d'Aouste-sur-Sye et la région AURA, est en effet actif depuis 2020 pour soutenir les investissements des commerces aoustois, sous condition de respect de certains critères (voir site internet).

Echanges fructueux



Fructueux, le temps d'échanges sur la redynamisation du centre-bourg entre élus et aoustois le 3 juin aux marchés d'Auguste ! A la question de savoir comment rendre le centre ville plus vivant et agréable, quelques suggestions d'habitants : une offre de restauration le soir toute l'année, l'embellissement des points de collecte des déchets... Des avis aussi sur le futur plan de circulation, dont l'objectif d'inciter à davantage emprunter la Via Augusta pour désengorger la Grande Rue et la rue Chapoutat, par des incitations voire des changements de sens de circulation, a reçu un accueil positif. Compte-rendu sur le site de la mairie (actus) et le projet de fresque en mairie.

Agenda culturel : la vie reprend !

Samedi 10 juillet après-midi : Fête de l'été organisée pour les enfants des crèches et haltes-garderies de la 3CPS au petit parc

Mardi 13 juillet à 20h30 : Jazz au village avec le groupe « Lygah » au théâtre de verdure, Salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Mercredi 14 juillet en journée : Grand prix d'Aouste de pétanque sur l'esplanade de la mairie (doublettes et triplètes).

Samedi 17 juillet : Fête du village organisée par le comité des fêtes et à 22h30 feux d'artifice organisé par la mairie

Samedi 14 Août dans l'après-midi : Festi-jeux organisé par l'association « les Pierres à Feu » à la salle des fêtes et en extérieur

FESTIVAL AOUSTOCK 3 SOIRÉES, SOUS CHAPITEAU PARKING DE LA SALLE DES FÊTES :
Jeu 26 Août Big Easy (Big Band New Orleans), Junkyard-crew, Kunta Ethio (Hip Hop), Dj Vadim (Dj set).

Vendredi 27 Août : TheWhite Rattlesnake (Blues Rock), The Buttshakers (Soul Funk Rock), The Wanton Bishops (Blues Rock oriental), Dj Moule (Electro Rock Mahup).

Samedi 28 Août : Ramen (Quartet Jazz Soul Funk - groupe de Crest), Radio Kaizman (Brass Band Hip Hop), Lyre le Temps (Electro Swing HipHop), Péroké (Duo dj Electro Tropical).

Samedi 4 septembre : Forum des associations et des activités de la MJC pour l'année scolaire 2021/2022 de 9h30 à 13h.

Samedi 11 septembre de 16h à minuit : 2ème édition de la fête la Vie Continue organisée par la commission culture de la mairie, les associations aoustoises, les amis du four. Pizzas, tartes cuites au four à bois, balades en calèche, et en bord de Drôme, château gonflable, jeux, musique, buvette et bal en soirée. Pour participer à l'organisation : se rendre à l'accueil de la mairie ou par mail : mairie@mairie-aouste-sur-sye.fr (Monique Girard, adjointe à la culture et aux associations). Inauguration en soirée du banc échangé avec la ville de Rotterdam aux Pays Bas.

Dimanche 12 septembre : « un dimanche au bord de l'eau » journée de rentrée pour l'atelier les clowns de Zita

Samedi 18 et dimanche 19 septembre : journées du patrimoine

Vendredi 24 septembre en soirée : la fête des voisins

Samedi 25 septembre de 11h à 17h : City fait sa fête. Animations au City Parc quartier Chabanas. Organisation par la commission sports de la mairie

Toutes ces animations sont soumises aux règles sanitaires en vigueur, avec gel hydroalcoolique et masques obligatoires. Elles pourront être supprimées ou annulées selon les normes préfectorales en cours ou en fonction de la météo.